

L'actu

Réouverture de la 15^{ème} classe en primaire

L'an dernier la Municipalité avait tout fait pour ne pas maintenir cette classe : fermeture et déménagement de l'ancienne école avant la rentrée, envoi des enfants du voyage sur les écoles des communes voisines, refus de mettre à l'ordre du jour du Conseil Municipal une motion en faveur du maintien de la 15^{ème} classe, ... (cf. La Lettre N°2).

Tout cela pour fermer un bâtiment (l'ancienne école) et économiser quelques milliers d'euros de chauffage... mais au détriment des conditions d'études de nos enfants.

En cette rentrée 2011, la progression des effectifs inscrits a permis de recréer cette classe. L'ancienne école va donc ouvrir de nouveau.

Une nouvelle organisation du groupe scolaire va voir le jour. Elle apportera plus de souplesse et d'espace.

Espérons que les travaux de remise en état de l'ancienne école (après un an d'inutilisation des locaux) ne viennent pas encore renforcer ce gâchis.

Enfin, depuis plusieurs années les élus « BPP Ensemble à Gauche » demandent vainement qu'une véritable étude prospective de la population scolaire soit faite afin que la commune puisse anticiper les évolutions.

Le chiffre du mois

26 800 €

C'est le revenu fiscal annuel médian des Brindasiens locataires de leur logement.

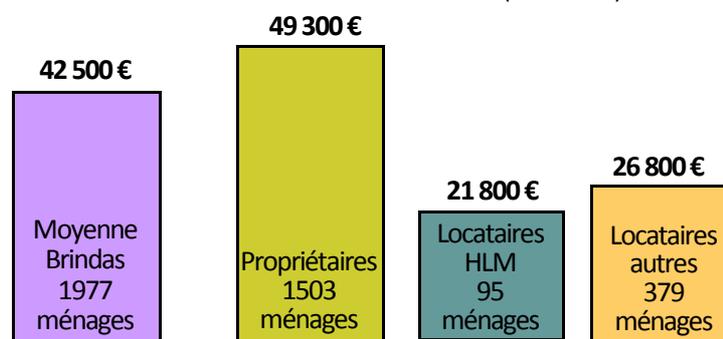
Cela signifie que la moitié des 379 ménages Brindasiens locataires de leur logement ont un revenu inférieur à cette somme (soit 2 233 € par mois).

Pour les 95 ménages locataires de logements sociaux le revenu médian est encore plus bas (21 800 €). Le revenu médian des propriétaires est près de deux fois plus élevé que celui des locataires.

C'est pour cette raison que les élus « Brindas Participation et Progrès Ensemble à Gauche » proposent de limiter la hausse de taxe d'habitation, qui concerne indistinctement les occupants qu'ils soient propriétaires ou locataires (cf. propositions BPP).

Revenu fiscal médian par ménage à Brindas selon que l'on est propriétaire ou locataire

(Insee 2008)



Actions et propositions de BPP

Pour une fiscalité locale modulée

Les élus « Brindas Participation et Progrès Ensemble à Gauche » demandent depuis plusieurs années une **évolution plus modérée de la taxe d'habitation (payée par l'occupant) que de la taxe foncière (payée par le propriétaire).**

En effet, une progression plus faible (ou nulle) de la taxe d'habitation compensée par une progression de la taxe foncière aurait le mérite de :

- ne rien changer pour la plupart des Brindasiens (qui sont simultanément propriétaires et occupants de leur logement et payent donc les deux taxes)
- ne pas peser plus sur les budgets des locataires qui ont des revenus plus modestes (cf. chiffre du mois)
- peser plus sur les propriétaires non occupants de logements et qui les louent à des tiers, mais qui bénéficient à ce titre des revenus de location
- maintenir les recettes fiscales de la commune, ces deux taxes rapportant le même produit pour le budget de la commune

Cette proposition pourtant particulièrement adaptée à la situation de notre commune, est malheureusement systématiquement ignorée par la majorité municipale, manifestement peu préoccupée d'une meilleure justice sociale et fiscale.